

après la construction de la nouvelle cathédrale ils prirent et conservèrent le nom de *canonici Sancti Johannis Lugdunensis*, et on les appela aussi chanoines-comtes de Lyon. Dans le principe et jusqu'aux premières années du xiv^e siècle le nombre des chanoines ne fut limité que par les ressources du chapitre. Du xⁿ^e à la fin du xiii^e siècle il varia de soixante-douze à quarante-huit. Par décision capitulaire, le 2 novembre 1321, il fut fixé à trente-deux. Depuis cette époque il n'a plus varié. Cette décision fut confirmée plusieurs fois par la papauté et notamment par Clément VI en 1348. Les chanoines étaient répartis en trois classes : la première comprenait neuf dignitaires, la deuxième les hôteliers, et la troisième les jeunes chanoines¹.

C'est dans le chœur², que de tout temps se sont réunis les chanoines-comtes de Lyon, pendant les offices ; on a donc dû dès l'origine y préparer pour eux des sièges ou bancs. Quelle était leur première forme ? il ne nous reste à cet égard, aucun document certain. Mais ces sièges ne devaient pas avoir une grande élévation au-dessus du dallage du chœur. En effet, si on en juge d'après l'ancienne *cathedra* ou siège de l'archevêque dont M. Bégule a été assez heureux de découvrir quelques restes et d'après des fragments trouvés lors des réparations du chœur, en 1856, ce trône était élevé

¹ Les dignitaires étaient : le doyen, l'archidiaque, le précenteur, le grand custode, le prévôt de Pourvières et le maître du chœur.

La deuxième classe comprenait les *hôteliers*, c'est-à-dire les chanoines d'un âge mûr et jouissant d'un revenu élevé. Ils étaient tenus de recevoir à leur table les jeunes chanoines qui formaient la troisième classe et dont ils devaient diriger la conduite. (Voir *Obituarium Lugdunensis ecclesie*, préface, p. XXVI, par M. Guigue).

² Outre le grand chœur, il y a aussi dans la cathédrale ce qu'on appelle le *chœur d'hiver du chapitre*, formé d'une partie de l'ancien cloître dont il reste encore cinq travées ; on y descend par huit marches. On y voit au tympan intérieur de la porte une remarquable sculpture représentant la Vierge Marie et deux anges adoreurs. Dans les arcatures aveugles contre le mur de la chapelle des Bourbons sont les armes de Charles de Bourbon, aux clefs de voûte, le lion et le griffon du chapitre. (*Monog. de Saint-Jean*, par M. Bégule, p. 86).

Le chœur de Saint-Jean a 20 mètres de longueur, celui de Cluny avait 73 mètres environ. Dans le chœur de Saint-Jean n'ont pu trouver place que soixante-dix-sept des trois cent stalles du chœur de Cluny. Ce dernier chiffre est-il exact ? Je le trouve dans une lettre adressée le 12 floréal an X au maire de la division de l'ouest de Lyon ; tandis que M. Lorain, dans son *Essai historique sur Cluny*, dit qu'il n'y avait dans le chœur de Cluny que deux cent vingt-cinq stalles. Outre les soixante-dix-sept stalles qu'on a placées dans le grand chœur, on en a utilisées trente-six dans le chœur d'hiver des chanoines.